Observation sur un vice de conformation de l'épaule
l'extrémité supérieure

n.° 45.

Vers l'année 1787, François Souchard naquit avec le seul bras droit en n'ayant de toute l'extrémité supérieure gauche que l'épaule et un doigt réunis l'un à l'autre par les parties molles; le bras, l'avant-bras et le reste de la main de ce côté manquoient absolument. Cette disgrace de la nature fut pour cet enfant et sa famille indigente une faveur de la fortune. la compatissante curiosité du public suffit pour la subsistance de cette famille un fonds assuré, qui ne périt qu'avec l'objet de cette curiosité. Il est peut-être bon de remarquer que la mere de François Souchard avoit déjà eu un enfant mal conformé avant celui-ci. Je me tais sur le genre de ce vice de conformation, qui m'a été inconnu et dont j'ignore aussi la cause présumée; quant à celui dont vous m'avez confié l'examen, on m'a dit que la mere lui donnoit pour cause la vue habituelle d'un christ dont le bras gauche étoit cassé et qu'elle avoit plusieurs fois et inutilement tenté de raccommoder. Les explications de ce genre ne manquent gueres aux femmes, surtout quand l'ignorance et la superstition s'en mêlent; mais elles se font

BRASDOR
carton 4
n.° 28
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

toujours après coup. Sans doute il n'est jamais arrivé
à une seule femme de prédire qu'elle accoucheroit de tel
ou tel monstre; mais après un accouchement de cette nature
la mere troublée par cet évènement et impatiente d'en
connoître la cause, se retrace confusément la foule des
images qui l'ont plus ou moins frappée pendant sa grossesse,
et sa crédule imagination saisit avec avidité quelque analogie
qui fournisse une explication à un évènement toujours imprévu.

Le 10 février françois Souchard tomba dans une syncope
très rapide la tête la premiere et du côté gauche. La privation
du bras de ce côté l'empecha de modérer sa chûte. L'accident
étoit arrivé vers midi; ce ne fut qu'à dix heures du soir
que les parens demanderent du secours. Je supprime ici,
Messieurs tous les détails de la maladie: il me suffit de dire
que toutes les ressources de l'art ayant été employées inu-
tilement, le malade mourut le samedi suivant. J'obtins des
parens la permission de faire l'ouverture du cadavre: je trouvai
un engorgement considérable dans les sinus de la dure mere
et dans les vaisseaux extérieurs du cerveau; la couleur de ce
viscere à sa partie supérieure et de chaque côté des vaisseaux

goufflés par le sang, annonçoit un commencement de suppuration;
les ventricules étoient remplis d'une sérosité sanguinolente.
Cet examen fait ainsi que celui des autres cavités j'emportai
l'épaule que je vais décrire d'abord recouverte des tegumens,
puis dépouillée de la peau et du tissu cellulaire.

Cette épaule recouverte des tegumens paroissoit moins volumi-
neuse qu'elle ne devoit l'être relativement à l'age et à la stature
du sujet. La Clavicule et l'Omoplatte paroissoient être dans
leur situation respective ordinaire. la forme de ces os n'offroit
aucun changement si ce n'est qu'entre l'apophyse coracoïde et
acromion et au dessous de ces apophyses, au lieu de la dépression
que la cavité glénoïde devoit y faire trouver, on sentoit une
éminence arrondie comme la tête de l'humerus, moins saillante
cependant que celle, et paroissant formée aux dépens de
l'omoplatte. Au dessous de ces os pendoit une masse de
chair arrondie, au bas de laquelle et à la distance de deux
pouces à peu près de l'acromion, on voyoit un doigt ayant
la forme ordinaire et pourvu de son ongle. Au premier coup
d'oeil je pris ce doigt pour le pouce articulé avec le

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

premier os du mettacarpe; mais un examen plus attentif

m'y fit sentir trois phalanges comme petite portion d'un os

du mettacarpe; au dessus on sentoit une espece de cordon

tendineux ou ligamenteux qui lioit ce doigt à l'epaule.

Celle ci pouvoit etre elevée, abbaissée, portée en arriere, en

devant et dans les points intermediaires; le doigt pouvoit etre

soulevé et appliqué avec peu de force contre la peau à la

partie interne. Quant à la grandeur de ce doigt elle

paroissoit etre tout au plus celle de la moitié des doigts de

la main droite; et comme son developpement m'a paru pro-

portionnel à celui des os de l'epaule, j'ai cru pouvoir juger

que celle ci étoit aussi beaucoup moins developpée que la

droite, avec laquelle je ne l'ai pas comparée.

La peau et le tissu cellulaire étant enlevés, voici quelle m'a

paru être la disposition des os et des muscles. La grandeur,

la position, la forme des os de l'epaule étant ainsi exami-

nées de plus près, ne m'ont rien offert que ce que j'avois

déjà senti à travers les tegumens. l'eminence qui occupoit

la place de la cavité glenoïde m'a paru moins saillante

qu'avant l'enlevement de la peau et du tissu cellulaire
très abondant qui le recouvroit toute l'épaule. La saillie
étoit cependant encore augmentée par une membrane très
épaisse, qui envelopoit l'éminence dont nous parlons, s'attachoit
à sa base, ~~et~~ dans tout le reste de son étendue glissoit sur elle
sans y adhérer. Je coupai cette membrane et cette section
me fit découvrir une éminence très peu saillante, prenant
naissance de l'angle antérieur et supérieur de l'omoplate,
précisement à l'endroit ou cet os est ordinairement déprimé pour
recevoir une partie de la tête de l'humerus, et terminée exté-
rieurement par une surface arrondie, lisse, incrustée d'un cartilage
diarthrodiale et lubréfiée par la sinovie. Quant au doigt et
à la portion d'os qui le soutenoit, les trois phalanges du premier
avoient la forme et la situation respective ordinaire des phalanges.
Je n'ai rien trouvé non plus de particulier dans la disposition
des surfaces articulaires de ces os. La portion d'os qui
soutenoit, ou plutôt suspendoit ~~la 1re phalange de~~ doigt
en s'articulant avec la première phalange etoit l'extrémité
digitale d'un os du métacarpe, à laquelle on reconnoissoit

[...] DE MEDECINE

une tête arrondie pour son articulation enarthrodiale avec
la première phalange, et qui immédiatement au dessus du
collet de cette tête articulaire se continuoit avec un cordon
tendineux où aboutissoient plusieurs faisceaux charnus.
Je n'ajouterai rien à cette exposition des parties osseuses;
je passe maintenant à ce qui concerne les muscles, et d'abord
j'observe que la précipitation avec laquelle cette pièce a
été enlevée et le dessechement des parties charnues, qui
ont resté longtems exposées à l'air m'a empêché d'examiner
la disposition de plusieurs des muscles qui tiennent au tronc
l'extrémité supérieure. Ce qui restoit de ces muscles m'a
permis de voir que le grand pectoral se perdoit à la peau, les
autres, ou ont échappé à mes recherches, ou ne m'ont rien
offert de particulier. De tous les muscles qui s'attachent à
l'épaule et à l'omoplatte je ~~n~~ ne puis dire avoir trouvé ~~[illegible]~~ que le deltoïde
le surépineux, le sous épineux, le petit rond, le grand rond et
le sous scapulaire; quant au coraco brachial, au biceps, ~~au~~ à la
et au grand ancone, autrement dit ~~ou~~ longue portion du triceps brachial,
je n'en ai trouvé vestige, à moins cependant ~~que je ne~~
qu'on ne regarde comme des portions de ces muscles des fibres charnues
qui prenoient naissance de l'apophyse coracoïde, et de la

partie inferieure de l'angle de l'omoplatte, dans ce cas les
les attaches superieures
premiers seroient ~~des portions~~ deux coraco brachial et de la courte
portion du biceps, les secondes seroient celles du grand anconé.
Je ne puis rien dire de plus à l'égard de ces derniers muscles,
mais voici ce que je puis dire des premiers qui étoient entiers
et qu'il m'a été facile d'examiner; le surépineux, le sous épineux, le
grand rond et le sous scapulaire occupant sur l'omoplatte leur place accoutumée
se terminoient tous par leur extremité externe à ~~l'eminence~~ la capsule qui
recouvroit l'eminence dont j'ai parlé. Le grand rond se perdant en grande
partie à cette capsule, envoioit un petit prolongement à l'apophyse
coracoïde. le deltoïde avoit aussi ses attaches ordinaires au bord anterieur
de la clavicule et au bord inferieur de l'épine de l'omoplatte; mais ce que
ces muscles offroient de plus remarquable c'est que de plusieurs d'entre eux
se detachoient des faisceaux charnus particuliers qui ~~[illegible]~~
alloient s'attacher aux doigt et le ~~[illegible]~~ lié ainsi à l'épaule; les
faisceaux étoient au nombre de quatre. le premier venoit du grand
rond et de l'apophyse coracoïde, le second du muscle deltoïde, avec le
quel il se continuoit immédiatement par quelques fibres charnues, et
~~médiatement~~ par un tissu cellulaire dense le troisieme étoit une
portion du sous épineux, le 4e étoit formé par le petit rond presqu'
entier. tous ces faisceaux charnus descendoient tous en convergeant,
unis entr'eux par d'autres ~~faisceaux~~ moyens et se terminant ~~inferieurement~~
même à un tendon commun qui s'identifioit avec la portion d'os du
metacarpe dont j'ai fait la description et que j'ai dit soutenir le
doigt. à ce doigt je n'ai trouvé un tendon extenseur, un tendon

fléchisseur; les articulations cependant en étoient mobiles, une petite capsule entourroit chacune d'entr'elles.

Tel est, Messieurs, l'examen anatomique que vous m'avez chargé de faire. Ce que j'ai cru y trouver de plus remarquable c'est la disposition de ces muscles particuliers qui soutenant le doigt sans le fléchir ni l'étendre le rendoient ainsi absolument inutile. Quant à l'éminence de l'angle antérieur et supérieur de l'omoplatte, quant à la capsule qui recouvroit cette éminence et à l'espèce d'articulation qui existoit en cet endroit, je crois que l'entrelacement des muscles surépineux, sous épineux, petit rond, grand rond et sous scapulaire sur l'angle antérieur et supérieur de l'omoplatte suffit pour en rendre raison. ~~Mais~~ ~~Je ne~~ Je ne permettrai pas ~~garde~~ ~~bien~~, Messieurs, de rien dire, ~~[illegible]~~ sur la formation de cette épaule monstrueuse. Il me faudroit avant d'expliquer ~~les~~ une variation de la nature dans l'acte de la génération, connoitre quelle est la marche ordinaire de la nature dans cet acte. Jusques là je garde un silence que je crois très prudent, au moins pour moi et je me contente de vous exposer ce que mes yeux et mon scalpel m'ont rendu sensible. ~~[illegible]~~ D'ailleurs Messieurs la commission dont vous m'avez honoré se bornoit à ~~cette~~ cela ~~Peut être que pour remplir cette commission~~ fort heureusement si légere qu'elle fut pour moi, Peut être ~~meme~~ que pour la remplir j'ai moins consulté mes forces que mon courage, mais j'ai beaucoup compté sur votre indulgence et j'ai espéré que vous pardonneriez au défaut de talent en faveur de l'excès du zèle

Brasdor fils